

## SIÈGE DE MARCEL VILLETTE (HAUTS-DE-SEINE)

## UN SITE PIONNIER DANS LA GESTION ÉCOLOGIQUE

L'entreprise Marcel Villette (groupe Joyeux), située à Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine, est la première structure du paysage à avoir obtenu, en 2018, le label EcoJardin pour la gestion écologique de son siège social. Renouvelée en 2021, cette distinction conforte l'engagement environnemental pris de longue date par cette société francilienne presque centenaire.

« Les espaces végétalisés qui accompagnent les bâtiments de notre siège social, inauguré en 2015, constituent une vitrine de notre engagement en faveur de la gestion écologique, pour nos clients comme pour les salariés. La labellisation EcoJardin en 2018 et son renouvellement en 2021 ont conforté notre démarche et nous ont permis de renforcer notre processus d'amélioration continue », explique Matthieu Dumoulin, référent environnemental au sein de l'entreprise de paysage Marcel Villette, installée à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). La première étape vers la labellisation a été le travail mené en 2015 avec la ville de Courbevoie (Hauts-de-Seine) pour faire évoluer la gestion de ses deux cimetières, en vue de leur labellisation EcoJardin, obtenue en 2016. « Pour les aider à préparer leur dossier, nous avons élaboré des documents d'aide à la décision avec, notamment, un état des lieux écologique des différentes strates végétales et une identification des espèces remarquables et des plantes invasives. Nous avons également fait des propositions d'évolution des aménagements et de l'entretien avec, par exemple, la mise en place d'un plan de fauchage et la création de zones refuges. » Cette familiarisation avec le référentiel EcoJardin a incité l'entreprise Marcel Villette à faire évoluer la gestion de son siège social, un état des lieux initial ayant précédé l'éla-

laboration de son propre dossier de candidature : formalisation d'un plan de gestion différenciée, analyse de terre, mise en place d'une cuve de récupération des eaux de pluie et pose d'un compteur en amont du réseau, installation de bacs de compostage, remplacement des toiles de paillage par du broyat, installation de gabions favorables aux reptiles et insectes, pose de nichoirs, développement des sciences participatives avec les salariés pour le suivi de la biodiversité (oiseaux, papillons, escargots)... Par la suite, des ruches ont été installées et

### LES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN EN CHIFFRES

25 collectivités, soit 245 ha d'espaces verts.

5 parcs départementaux, soit 215 ha.

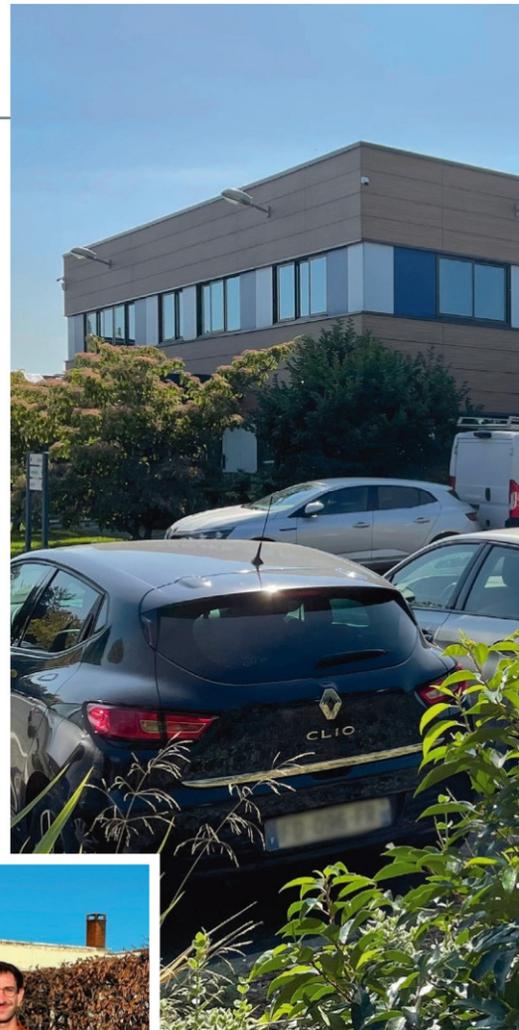
12 terrains de sport.

350 sites locatifs de bailleurs sociaux et syndicats de copropriété (entretien des abords).

55 sièges sociaux d'entreprises.



Matthieu Dumoulin (à droite), référent environnemental chez Marcel Villette, accompagné d'Armand Joyeux, président de l'entreprise.



font l'objet d'animations auprès du personnel par l'apiculteur chargé

de leur suivi. Enfin, l'entreprise a prévu pour l'année 2023 la mise en place d'un massif de vivaces et d'arbustes florifères et mellifères, essentiellement composés d'espèces sauvages d'origine locale.

### Un référent environnemental

La fonction de référent environnemental a été créée il y a une dizaine d'années, dans le cadre des missions menées dans le parc des Chanteraines, à Villeneuve-la-Garenne (Hauts de Seine), un site de 85 ha pionnier en matière de gestion différenciée et écologique. « La création de ce poste a non seulement permis de mieux formaliser les démarches engagées sur le parc, mais aussi de nourrir notre évolution sur les autres sites gérés par l'entreprise et, plus globalement, toutes nos actions menées en faveur de l'environnement. Le poste est directement rattaché au directeur général pour permettre une approche transversale du sujet », précise Matthieu Dumoulin. Concrètement, ce dernier partage son temps de travail entre le terrain (trois jours par semaine en moyenne) et le bureau, avec des missions variées : suivi de la faune et de la flore, et cartographie des zones refuges sur les sites sensibles, planification des plans de fauche, conseils ●●●

À Gennevilliers, le siège du groupe Joyeux, qui intègre l'entreprise Marcel Villette, comprend 1100 m<sup>2</sup> de bureaux, 900 m<sup>2</sup> d'entrepôts et 8 000 m<sup>2</sup> de dépôts.



MARCEL VILLETTE



MARCEL VILLETTE

Les espaces végétalisés du siège social comprennent 1400 m<sup>2</sup> de jardin, 105 m linéaires de haies champêtres, 47 arbres, 11 arbustes et 4 ruches.



MARCEL VILLETTE

Ruches installées sur le site de Marcel Villette, à Gennevilliers. Des ateliers autour des ruches sont proposés aux collaborateurs du siège social.



MARCEL VILLETTE

Fauchage tardif et mise en andains pour la récolte de foin sur un parc géré par l'entreprise Marcel Villette.

**FERRI**  
FRANCE

*La qualité se mesure  
au fil du temps*

[www.ferrisrl.it/fre](http://www.ferrisrl.it/fre)

suivez nous





MARCEL VILLETTE

## LES DATES CLÉS DE L'ENTREPRISE

1929 : création de l'entreprise Marcel Villette, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

1985 : l'entreprise intègre le groupe Joyeux.

2015 : déménagement pour rejoindre le nouveau siège du groupe Joyeux situé à Gennevilliers.

2000 : première entreprise en espaces verts d'Île-de-France à obtenir la certification ISO 9001 (management de la qualité).

2011 : écolabel CECOR niveau 3400 pour l'environnement (bilan carbone des chantiers).

2018 : première labellisation EcoJardin du siège social.

2021 : renouvellement de la labellisation EcoJardin du siège social.

2023 : engagement dans le processus de certification ISO 14001 (management environnemental).

Camion grue fonctionnant à l'huile végétale.

●●● auprès du bureau d'études et des conducteurs de travaux, animation de journées de sensibilisation sur la biodiversité, formations à destination des équipes de chantier (reconnaissance des végétaux, pratiques alternatives...), propositions d'amélioration de l'entretien de nouveaux sites, développement de marchés de génie écologique...

### Une stratégie globale

La démarche environnementale de l'entreprise s'appuie sur une stratégie d'ensemble et sur des certifications qui permettent à la fois une reconnaissance externe et le maintien en interne d'une dynamique constante d'amélioration des pratiques. Le premier axe de travail repose sur la maîtrise des dépenses énergétiques et sur la réduction des pollutions. Le nouveau siège social est équipé d'une chaudière à bois, les véhicules utilisent des biocarburants, et une partie de la

flotte est électrique. Les tournées des équipes de terrain sont optimisées pour réduire autant que possible les déplacements entre les dépôts et les chantiers. Le deuxième volet concerne l'évolution du matériel, avec le développement d'un parc électrique pour le petit outillage (souffleurs, débroussailleuses, taille-haies, sécateurs...) et de véhicules fonctionnant au gaz naturel vert. L'entreprise s'est également dotée de matériels pour la fauche (faneuse, andaineuse, botteleuse) et d'un cheval de trait, et recourt à des moutons pour la gestion extensive en écopâturage. Le troisième axe s'intéresse à la gestion des déchets avec une valorisation systématique des résidus végétaux (compostage et fabrication de mulch), du papier, des batteries, des métaux et de la ferraille, ou encore des huiles usagées. L'entreprise travaille actuellement à la mise en place du recyclage de ses pots en plastique. « *Nous accordons une grande importance*



MARCEL VILLETTE

La formation, qui tient une place importante au sein de Marcel Villette, s'inscrit dans le processus d'amélioration continue.



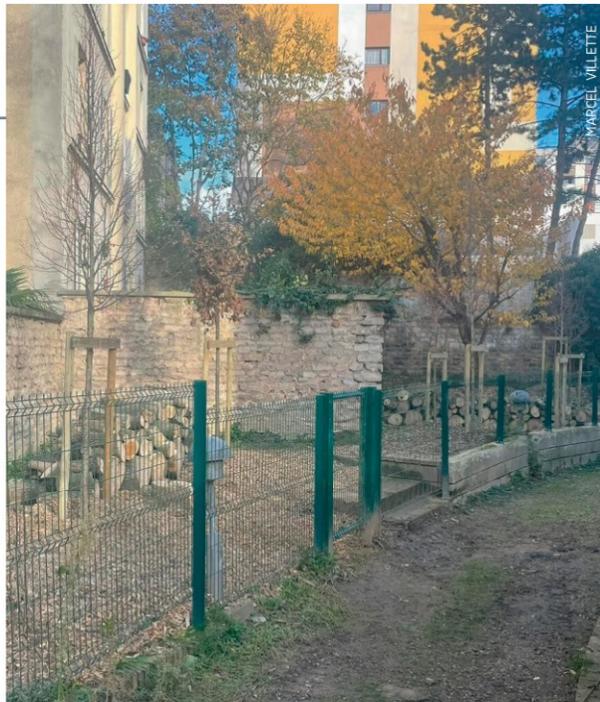
MARCEL VILLETTE

Atelier biodiversité pour les familles des collaborateurs de l'entreprise Mersen, à Gennevilliers, avec la plantation des massifs par les enfants.



MARCEL VILLETTE

Matériel électrique (tondeuse à batterie Stihl) utilisé sur la commune de Gennevilliers.



MARCEL VILLETTE

Aménagement réalisé chez un bailleur social pour améliorer la biodiversité (mise en stère des troncs, broyage sur place des branches, plantation d'arbres).



MARCEL VILLETTE

Entretien différencié au cimetière de Courbevoie (92) avec fauche tardive, mise en place d'une zone de compostage, taille raisonnée des arbustes et végétalisation des allées.

à la formation pour offrir à nos clients des prestations de qualité, en phase avec le contexte environnemental », précise Armand Joyeux, président du groupe du même nom et de l'entreprise Marcel Villette. Les formations sont orientées sur deux axes majeurs, la sécurité et la réglementation (utilisation des machines, prévention des risques), ainsi que sur les techniques innovantes en lien avec les qualifications environnementales de l'entreprise, par exemple la taille différenciée ou le désherbage alternatif. Enfin, Marcel Villette entretient des par-

tenariats avec plusieurs écoles spécialisées (École Du Breuil, Itiape, Léa-CFI [ex-Tecomah]) et accueille plus d'une vingtaine de personnes en apprentissage ou en insertion. ■ YAËL HADDAD

#### POUR EN SAVOIR +

« Le label EcoJardin fête ses 10 ans ! », article de Yaël Haddad, in *Matériel et Paysage* n° 172, mars 2022, p. 12-13. [www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)



**TIMBERWOLF®**  
**LEAD THE PACK**

**Découvrez le nouveau  
Timbwerwolf TW280 HB Hybrid**



- Diamètre de broyage de 210 mm
- Puissance 62 CV
- Moteur turbo diesel Kubota D902-TE4 24.8 CV
- Supercondensateur avec système d'auto-recharge rapide
- Consommation de carburant et émissions de CO2 réduites
- Pas de filtre à particules
- Facilité d'entretien
- Qualité et savoir-faire Timberwolf



[www.mge-greenservice.com](http://www.mge-greenservice.com)  
8, rue de Belle-Île - 72190 Coulaines  
Tél. 02 43 23 09 10  
[mge@mge-greenservice.com](mailto:mge@mge-greenservice.com)